GRAND CONSEIL

Motion Jean-Louis Romanens 032.03
DAEC

Concours architecturaux lors de constructions

(dépôt)

Je demande que le Conseil d'Etat introduise à l'avenir le coût de l'investissement comme critère principal dans tous les concours architecturaux qu'il organise.

(Sig.) Jean-Louis Romanens, député

(développement: transmis séparément)

13 février 2003